

N° 2023-08

**SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL**

**Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical**  
**Séance du 07 mars 2023**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 13

NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMES : 16

L'an deux mille vingt-trois, le 07 mars, sur convocation faite le 28 février, le Comité Syndical s'est rassemblé en session ordinaire, sous la présidence de Madame Jeannine CANAUD à la Mairie de Saint Jean d'Angle.

**Présents titulaires (13)** : CANAUD Jeannine, CLOCHARD Roland, COGNE Geneviève, COUESNON Elsa, DURIEUX Michel, GAURIER Sylvain, MARTIN Alain, MAUGAN Claude, MAZEDIER Patrick, PACAUD Lionel, PERLADE Lydie, PRUGNIERES Anne-Cécile, VINOT Valérie

**Pouvoirs (3)** : GOULIANNE Sterenn à MAZEDIER Patrick, MOSTAFA Samy à GAURIER Sylvain, VILLARD Simon à CANAUD Jeannine

**Excusés** : DBJAY Jean-Pierre, LOUVRIER Franck, PORTRON Didier

**Absents** : PLISSONNEAU Frédéric

**La secrétaire de séance** : CANAUD Jeannine

---

**Elu rapporteur : Monsieur PACAUD – Vice-Président**

**Objet : Approbation du compte administratif 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction comptable M14,  
Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable,  
Vu le compte administratif 2022,

Considérant que Monsieur DBJAY Jean Pierre, Président, s'est retiré pour laisser la Présidence de l'assemblée,  
Considérant que Madame CANAUD est désignée pour présider le vote du Compte administratif,  
Considérant les sommes ci-dessous,

## AR Prefecture

017-200049625-20230307-2023\_08-BF  
Reçu le 14/03/2023

INVESTISSEMENT						
DEPENSES				RECETTES		
		CA 2022			CA 2022	
16	Emprunt remb en capital	33 336,06 €		10	Dotations	2 696,24 €
20	Immobilisations incorporelles	264,00 €		13	Subvention d'équipement	5 035,00 €
21	Immobilisations	15 138,26 €		16	Emprunt et dettes	- €
23	Travaux en cours	- €		23	Immobilisation en cours	- €
27	Immobilisation financières	- €		27	Autres immobilisations financières	- €
			021	virement de la section de fonct	- €	
040	Opération d'ordre	55 058,76 €	040	Opération d'ordre	103 841,59 €	
<b>TOTAL DEP INVEST :</b>		<b>103 797,08 €</b>		<b>TOTAL REC INVEST :</b>		<b>111 572,83 €</b>
					Solde de l'exercice	7 775,75 €
			001	Excédent reporté	15 014,08 €	
					Solde d'exécution cumulé	22 789,83 €

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES				RECETTES		
		CA 2022			CA 2022	
11	Charges générales	230 147,50 €		70	Produits services	403 844,46 €
12	Charges de personnel	1 574 471,92 €		74	Dotation participation	1 519 034,81 €
65	Autres charges de gestion courantes	133 569,35 €		75	Autres produits	1,28 €
66	Charges financières	6 810,48 €		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	885,60 €		77	Produits except	6 073,57 €
68	Dotations aux provisions semi budgé	2 400,00 €		78	Reprise provisions semi budgétaires	2 350,00 €
				13	Atténuation de charges	69 583,22 €
042	68 - dotations amortissements	103 841,59 €	042	777- Amortissement des subvention	55 058,76 €	
23	virement à la sect invest	- €				
<b>TOTAL DEP FONCT :</b>		<b>2 052 126,44 €</b>		<b>TOTAL REC FONCT :</b>		<b>2 055 946,10 €</b>
					Solde de l'exercice	3 819,66 €
			002	Excédent reporté	215 579,02 €	
					Solde d'exécution cumulé	219 398,68 €

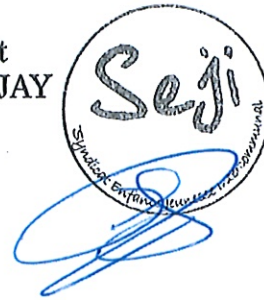
Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré le Comité Syndical décide d'

- Approuver le compte administratif 2022 présenté dans la maquette officielle
- Arrêter les résultats définitifs tels que définis ci-dessus

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire,  
Le Président,

Le Président  
Jean-Pierre DBJAY



Enregistré en sous-préfecture le :  
Sous le n°017-200049625-20230202-2023 \_ 08DE  
Affiché le : 14 MARS 2023  
Certifié exécutoire le : 14 MARS 2023

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat*

**AR Prefecture**

017-200049625-20230307-2023\_08-BF  
Reçu le 14/03/2023

017-200049625-20230307-2023\_08-BF  
Reçu le 14/03/2023